



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ARRÊTE

Portant renouvellement du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur (actualisation de la liste des experts associés)

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud,
Préfet des Bouches-du-Rhône,

- VU** l'article L411-1 A et les articles R411-22 à R411-30 du code de l'environnement ;
- VU** le décret n° 2015-1201 du 29 septembre 2015 relatif aux dérogations aux mesures de protection de la faune et de la flore et aux conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel ;
- VU** l'arrêté du 30 novembre 2015 portant renouvellement du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;
- VU** l'avis favorable du président du Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur en date du 27 novembre 2015 ;
- VU** le décret du Président de la République du 15 juillet 2015 nommant M. Stéphane BOUILLON , préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;
- SUR** proposition de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte-d'Azur,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Liste des membres du conseil scientifique régional du patrimoine naturel

Le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de Provence-Alpes-Côte-d'Azur est composé des personnalités nommées *intuitu personae* suivantes :

	Nom	Prénom	Compétences
M.	BARBERO	Marcel	Flore régionale - Habitats – Ecologie
Mme	BELLAN-SANTINI	Denise	Milieux marins : Biocénoses - Amphipodes
Mme	BERNARD LAURENT	Ariane	Grands Vertébrés – Galliformes - montagne
M.	BOILLOT	François	Entomologie- Botanique - Politiques publiques
M.	CHEYLAN	Gilles	Oiseaux - Mammifères -paleontologie
M.	DERIOZ	Pierre	Géographie - Dynamiques paysagères et territoires
Mme	DIADEMA	Katia	Flore et phytosociologie méditerranéennes
M.	DUMONT	Bernard	Hydrobiologie -Fonctionnalité milieux aquatiques
M.	DUSOULIER	François	Entomologie, Herpétologie, Ptéridophytes
M.	ESTEVE	Roger	Politiques publiques de conservation
M.	FLITTI	Amine	Ornithologie
M.	GRILLAS	Patrick	Flore - zones humides
M.	KALDONSKI	Nicolas	Ecologie aquatique - Invertébrés
M.	MANNONI	Pierre-Alain	Milieux marins : Analyse spatiale - écologie marine – pressions et gestion AAMP
M.	MEDAIL	Frédéric	Flore et Ecologie végétale - Biologie de la conservation
Mme	MONIER	Claude	Géologie - Mycologie
M.	ROUSSET	Claude	Géologie - Géomorphologie
Mme	RUITTON	Sandrine	Milieux marins : Ecologie fonctionnelle des écosystèmes côtiers
M.	VALLAURI	Daniel	Restauration et biodiversité forestière
M.	VAN ES	Jérémie	Flore et phytosociologie alpines
Mme	VANPEENE	Sylvie	Ecologie du paysage -Trames vertes et bleues - Continuités écologiques
M.	VERLAQUE	Marc	Milieux marins : Ecologie littorale – invasions biologiques - macrophytes

Les positions et avis des membres du CSRPN n'engagent qu'eux et en aucune manière les organismes auxquels ils appartiennent.

ARTICLE 2 : Liste des experts associés

La liste des experts associés au CSRPN qui peuvent être sollicités préférentiellement par le président du CSRPN pour représenter le conseil, pour assister aux séances plénières ou à des groupes de travail organisés en son sein, est la suivante :

	Nom	Prénom	Compétences
M.	BAYLE	Patrick	Faune / Invertébrés
M.	BENCE	Stéphane	Faune / Invertébrés
M.	BOET	Maurice	Rapporteur N2000
M.	BLANCHON	Yoann	Faune / Invertébrés
M.	BRAUD	Yoan	Faune / Invertébrés
M.	COSSON	Emmanuel	Faune/ Chiroptères
M.	DEMONTOUX	Daniel	Rapporteur N2000
M.	FRAPA	Pierre	Faune / Invertébrés
M.	GARCIN	Roger	Rapporteur N2000
M.	GILLOT	Philippe	Rapporteur N2000
M.	GOMILA	Hervé	Rapporteur N2000
M.	MAGNIEN	Frédéric	Rapporteur N2000
Mme	MANGIALAGIO	Luisa	Milieu marin
M.	MOUTTE	Paul	Rapporteur N2000
M.	NEVE	Gabriel	Invertébrés / Biologie des Populations
M.	ORSINI	Philippe	Rapporteur N2000

M.	PHISEL	Michel	Rapporteur N2000
M.	REMY	Claude	Rapporteur N2000
M.	RENET	Julien	Faune / Herpétologie – Mammifères aquatiques
M.	TARDIEU	Claude	Faune/Vertébrés
M.	TEMPIER	Jean Claude	Rapporteur N2000

Les experts associés participent aux travaux du CSRPN mais ne prennent pas part au vote des décisions et avis du CSRPN.

ARTICLE 3 : Durée du mandat

Les membres du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel sont nommés pour une durée de cinq ans à compter du 30 novembre 2015, renouvelable. En cas de démission ou de décès d'un membre du conseil, il est procédé à son remplacement par arrêté préfectoral modificatif pour la durée du mandat restant à courir.

ARTICLE 4 : Présidence et fonctionnement

Les membres du conseil élisent en leur sein leur président. Un règlement intérieur, adopté en séance plénière, précise les règles et modalité de fonctionnement du conseil.

ARTICLE 5 : Secrétariat

Le secrétariat du conseil est assuré par les services de la direction régionale de l'environnement, aménagement et logement (DREAL).

ARTICLE 6 : Remboursement des frais

Les membres du CSRPN et les experts associés sont remboursés des frais occasionnés par leurs déplacements pour les missions ou réunions décidées par le CSRPN dans les conditions prévues par la réglementation applicable aux fonctionnaires de l'État.

ARTICLE 7 : Abrogation

L'arrêté du 30 novembre 2015 portant renouvellement du CSRPN de Provence Alpes Côte d'Azur est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

ARTICLE 8 : Exécution

Le secrétaire général pour les affaires régionales et la directrice régionale de l'environnement, aménagement et logement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Marseille, le 30 05 2017

SIGNE

Stéphane BOUILLON